

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Département : AIN

Référence : 1000522680

Discipline : P5100 - Génie électrique: Electronique (P5100)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0011466N

Nom de l'établissement : SEP du Lycée général de la Côtère

Commune : LA BOISSE

Adresse : 270 CHEMIN DU GRAND CASSET 01120 LA BOISSE

Courriel : ce.0011326L@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Le lycée de la CÔTIÈRE accueille à la rentrée 2024 dans une nouvelle SEP un:

- CAP ÉLECTRICIEN
- BAC PRO PHOTOGRAPHIE (coloré droniste)
- BAC PRO Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Électronique (CIEL) coloration
Cybersécurité- Valorisation de la donnée.
- Mention complémentaire CYBERSECURITE.

En outre l'offre de formation initiale va évoluer dans à la rentrée 2024 avec l'ouverture d'un BTS CIEL option IR (Informatique et Réseaux)

Missions

Les qualifications nécessaires pour ce poste comprennent une solide expérience dans les domaines suivants :

- Cybersécurité et valorisation des données (les certifications sont recommandées)
- Fibre optique (FTTH et FTTE)
- Électronique
- Électrotechnique
- Informatique et réseaux

Le titulaire de ce poste aura pour mission de superviser la mise en place en autonomie des systèmes techniques pédagogiques (électroniques et informatiques) du plateau technique, en coordination avec les services de la région, ainsi que du réseau de fibre optique extérieur, qu'il soit souterrain ou aérien. De plus, il devra piloter la création d'un FAB-LAB et entretenir des relations avec des start-ups du secteur pour assurer leur intégration dans le programme. Le titulaire sera également amené à enseigner dans les filières CAP ÉLECTRICIEN, MC CYBER, BAC PRO CIEL, et éventuellement partiellement dans le BTS CIEL.

Le plateau technique est conçu pour des niveaux d'études allant du BAC au BAC+2

Compétences requises

Dans les domaines de l'Électronique, de l'Informatique, de la Cybersécurité et de la valorisation des données, le candidat devra posséder des certifications telles que :

- Certification CCNA1 et CCNA2 CISCO
 - Certification CISCO en LINUX
 - Spécialisation en fibre optique (une expérience comme formateur est requise)
 - Compétences en Électronique
 - Maîtrise des compétences opérationnelles liées au métier d'informaticien, comprenant les installations infrastructures ISO11801, les installations informatiques industrielles CAN, les équipements communicants, les DATA CENTER, la gestion des parcs informatiques sous WINDOWS, LINUX et MACOS.
 - Maîtrise des environnements LINUX
 - Maîtrise de la virtualisation sous wmvare sphère et fusion
- Expertise sur l'administration et l'exploitation des bases de données
- Compétence en organisation de chantier et gestion d'équipe

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

JOËL GLEYZE (joel.gleyze@ac-lyon.fr)

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur Iprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.